

La coopération entre États dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La coopération entre États dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales / Alexandre Laumonier,... ; préface de Florence Deboissy,...

A pour autre édition sur un support différent : La coopération fiscale entre Etats dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales Alexandre Laumonier 2017

Auteur(s) : Laumonier, Alexandre (1974-....) juriste

Autre(s) responsabilité(s) : Deboissy, Florence (1967-....) juriste (Préfacier)

Publication : Issy-les-Moulineaux : LGDJ, une marque de Lextenso, DL 2019

Description matérielle : 1 vol. (X-531 p.) ; 24 cm

Collection : Bibliothèque finances publiques et fiscalité 0520-044X 67

ISBN : 978-2-275-06445-1

EAN : 9782275064451

Appartient à la collection : Bibliothèque de science financière 0520-044X 67

Classification décimale Dewey : 345.026 81

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Bibliographie p. [481]-500. Index

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Droit privé Bordeaux 2017

Résumé ou extrait : "La mondialisation et la numérisation de l'économie ont confronté les États aux limites de leur pouvoir fiscal qui demeure intimement lié à leur compétence territoriale. Récemment, c'est la crise financière de 2008 qui a attiré l'attention de l'opinion publique mondiale sur l'importance du phénomène de fraude et d'évasion fiscales internationales et sur le rôle essentiel qu'y tiennent les paradis fiscaux. Or, les outils juridiques conventionnels traditionnels ont montré toutes leurs limites, tant en matière de détection des situations à risque que d'échange d'informations et d'assistance au recouvrement. S'est ainsi fait jour la nécessité de relancer, sur le plan international, des actions de nature coopérative

d'un nouveau type pour tenter d'endiguer les pertes budgétaires massives constatées. Ces actions, participant tant de la "soft law" que de la règle de droit, menées par l'OCDE comme par l'Union européenne, se concentrent sur deux aspects fondamentaux que sont, d'une part, la transparence fiscale et, d'autre part, la lutte contre les pratiques d'érosion de la base imposable et de transfert des bénéfices vers des États ou territoires à fiscalité faible ou nulle. L'analyse de ces tentatives de réforme de la fiscalité internationale conduit à s'interroger non seulement sur la méthode utilisée ainsi que sur le contenu des réglementations qui en découlent, mais également sur les perspectives d'avenir de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales. Face aux carences du "nationalisme fiscal", il convient d'envisager la pertinence d'une mondialisation de l'impôt lui-même"

Sujet - Nom commun : Fraude fiscale -- Lutte contre
Évasion fiscale -- Lutte contre
Échange automatique d'informations fiscales
Coopération internationale